

Pourquoi payer?

Pourquoi payer si je suis volontaire?

Partir chez l'Association OTOGBUI au Togo, c'est engager des frais qui financent de façon directe le projet sur lequel vous devenez volontaire, et plus largement contribue à l'économie locale du pays où vous partez. Organiser des projets de solidarité internationale ne se résume pas qu'au logement ni qu'à la nourriture mais aussi à plusieurs paramètres. Entièrement indépendante, ne bénéficiant d'aucune aide, ni de subventions publiques ou privées, Association OTOGBUI demande aux volontaires de payer eux-mêmes leur voyage. Payer c'est permettre à l'association d'organiser un projet fiable, sécurisé, recevoir des indications précises, des conseils pour la bonne préparation de la mission, bénéficier d'un support logistique une fois sur place et l'assistance permanente de nos volontaires locaux.

Mais pourquoi payer puisque je donne déjà mon temps et mon énergie ?

Une mission de volontariat génère de nombreux coûts auxquels on ne pense pas toujours, et mettre en place un projet à l'étranger demande beaucoup de travail et d'investissement. En effet, il faut réussir à concilier les besoins et les demandes de plusieurs groupes d'intérêts : les bénévoles, l'ONG et les bénéficiaires du projet dans lequel les bénévoles s'engagent les population locales

Avant votre départ, sachez qu'il y a un long processus de préparation et de gestion pour assurer le bon déroulement d'un projet de qualité, répondant aux réels besoins des populations locales. Les dépenses commencent donc dès l'inscription du bénévole jusqu'à son arrivée sur le terrain.

Se faire connaître

Les projets organisés par Association OTOGBUI doivent également se faire connaître, ce qui implique des frais de communication. Cela nécessite la conception et impressions des flyers, des brochures, la participation à des stands, forums et salons, l'organisation d'événements caritatifs, la conception et l'hébergement d'un site internet... et également les frais de fonctionnement de l'Association.

Les frais sur place

Bien qu'en général le coût de la vie à l'étranger soit moins élevé qu'en Europe, les volontaires doivent évidemment participer à leurs frais personnels comme la nourriture et le logement. Mais les frais sur place ne se limitent pas qu'à cela : ils englobent les coûts de transport, les

coûts de la gestion de l'ONG, des frais de matériel et d'entretien, l'organisation et l'installation du projet.

Notre Association

Nous rappelons que c'est grâce aux frais de participation donnés par les volontaires que nous arrivons à faire fonctionner de l'Association. Ils permettent de payer les locaux du bureau de l'ONG, les frais annexes et d'indemniser les responsables (4) locaux pour leur travail.

Création d'infrastructures et aménagements

Dans le cadre de certains projets, la création d'infrastructures ou des aménagements peuvent s'avérer nécessaires ; chaque bénévole amortit un peu ces coûts grâce à sa participation financière. Tous ces frais sont essentiels au bon déroulement des missions, il est donc important que chaque volontaire y participe afin de pérenniser les activités mises en place.

Après la mission

Après chaque mission et lorsque les bénévoles rentrent chez eux, les frais ne s'arrêtent pas pour l'Association. En effet, il est nécessaire de faire une évaluation et un suivi des missions réalisées, ce qui engendrent des coûts supplémentaires. Tous les projets doivent également être réévalués régulièrement, pour s'assurer de leur pertinence par rapport aux besoins locaux...